

Date de mise en ligne
de l'acte : le 17/01/2025

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Procurations : 1
Votants : 22

N° 2025 1 5

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ le 13 janvier à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 7 janvier 2025

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, FONTA, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, RIGAL, ROOU, SALOMÉ et SANEGRE.

A donné pouvoir :

Mme THIOUX à M. LABEUR

Absents excusés :

Mrs DEJEAN et DELGENES

Mmes BRIQUET-BOISSIERE, DARBAS et PITORRE

Secrétaire de séance : DARDIER Louis

OBJET : VOLET FINANCIER : Acquisition d'un tracteur d'occasion équipé d'une épareuse (DETR 2025 - priorité 4)

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2023, relative à la demande de subvention pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion et d'une épareuse,

Ce dossier, déposé au titre de la DETR 2024, n'a pu être retenu au titre de ladite programmation.

Il a reçu le soutien du Conseil départemental de l'Ariège au titre du FDAL.

Vu les critères d'éligibilité et les priorités définies par la DETR 2025,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **sollicite le réexamen** de ce dossier au titre de la DETR 2025 selon le plan de financement prévisionnel suivant, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande et à suivre la procédure administrative associée :

CHARGES		RECETTES		
Tracteur d'occasion	57 000,00 €	DETR 2025 plafond	28,06%	30 000,00 €
Epareuse neuve	49 900,00 €	CD09	16,84%	18 000,00 €
		Autofinancement commune de Mazères	55,10%	58 900,00 €
TOTAL HT	106 900,00 €	TOTAL	100,00%	106 900,00 €

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 14 janvier 2025

Le Maire,
Louis MARETTE

Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER

